

**Sommaire**

- Synthèse régionale des indicateurs	p. 1	- Surveillance spécifique	p. 3
- Evolution globale de l'activité en région	p. 2	• Gastro-entérites aiguës.....	p. 3
		• Intoxications au CO .....	p. 3
		• Intoxications aux champignons.....	p. 4
		- Surveillance de la mortalité	p. 4

**| Synthèse régionale des indicateurs |**

**Volume global d'activité<sup>1</sup> : stable**

En semaine 36 l'activité globale est restée stable aux urgences hospitalières et pour SOS-Médecins 17.

**Gastro-entérites**

En semaine 36, le nombre de cas de gastro-entérites aiguës (GEA) diagnostiqués aux urgences hospitalières et par SOS-Médecins 17 a augmenté.

Aucun foyer de cas groupés de GEA en EHPAD n'a été signalé à la CVAGS en semaine 36 (Source : CVAGS).

**Monoxyde de carbone (indicateur brut)**

Aucun passage pour intoxication au CO n'a été enregistré aux urgences hospitalières en semaine 36 et aucun cas d'intoxication au CO n'a été diagnostiqué par SOS-Médecins 17 depuis le 02/05/2011.

**Intoxication par ingestion de champignons**

En semaine 36, 6 cas d'intoxication par ingestion de champignons ont été signalés au Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV).

Au total, 68 intoxications ont été signalées depuis le début de la surveillance (1<sup>er</sup> juillet 2011), dont 53 % en Charente, 21 % dans les Deux-Sèvres, 16 % dans la Vienne et 10 % en Charente-Maritime (Sources : InVS/Cap-Tv).

Un passage pour intoxication aux champignons a été enregistré par les services d'urgences (SU) des Deux-Sèvres en semaine 36.

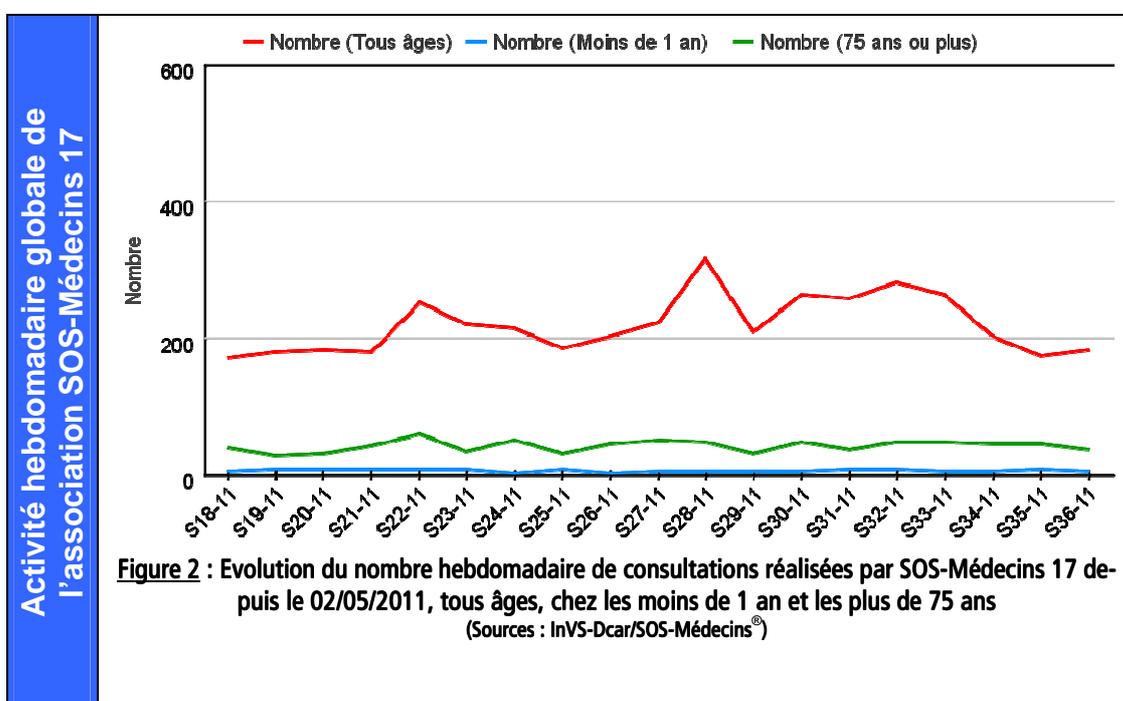
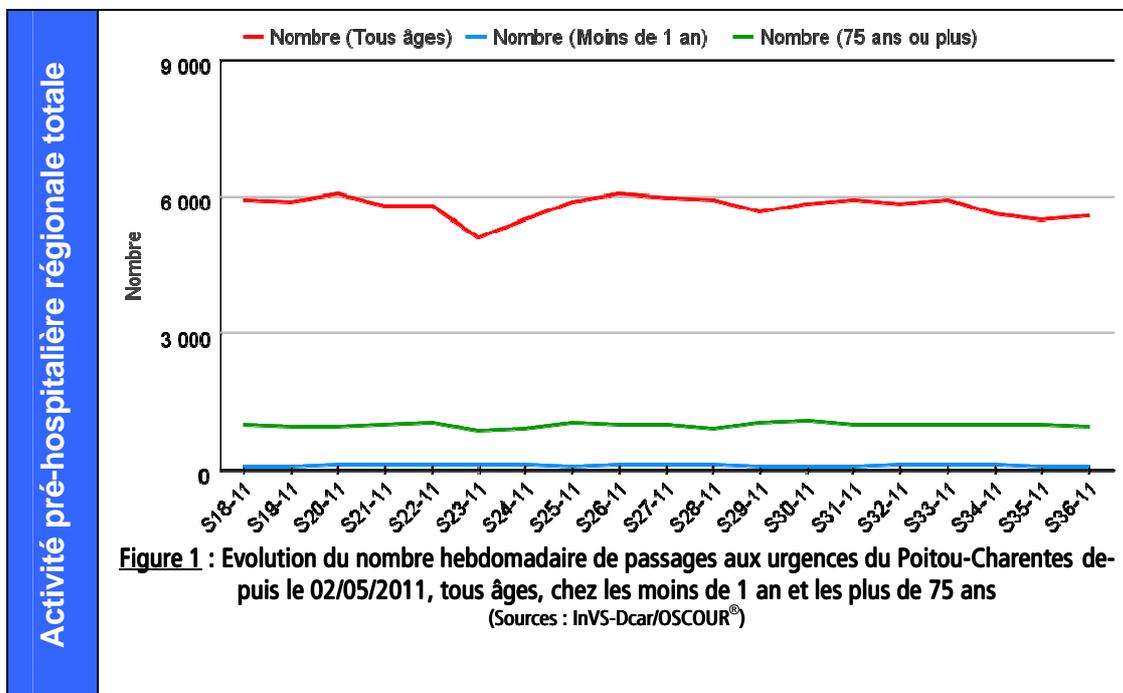
Au total, 93 cas d'intoxication aux champignons ont été diagnostiqués par les SU de la région depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, dont 65 % en Charente.

**Mortalité**

En semaine 36, le suivi de la mortalité ne montre pas de variation notable.

<sup>1</sup> Les données utilisées pour la synthèse régionale des indicateurs sont issues de l'application pour la surveillance sanitaire des urgences et des décès (SurSauD<sup>®</sup>), sauf quand une autre source est clairement spécifiée.

Le système de surveillance sanitaire des urgences et des décès (Sursaud<sup>®</sup>) de l'Institut de veille sanitaire (InVS) constitue un outil partagé pour la surveillance sanitaire (recueil, contrôle et exploitation des données). Il permet de traiter et de mettre à disposition les données des services d'urgences participant au réseau pour l'Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (Oscour<sup>®</sup>) et des associations SOS-Médecins. Actuellement, 13 services d'urgences du Poitou-Charentes participent au réseau Oscour<sup>®</sup> (cf. détail page 6). L'association SOS-Médecins 17 transmet également ses données à l'InVS.



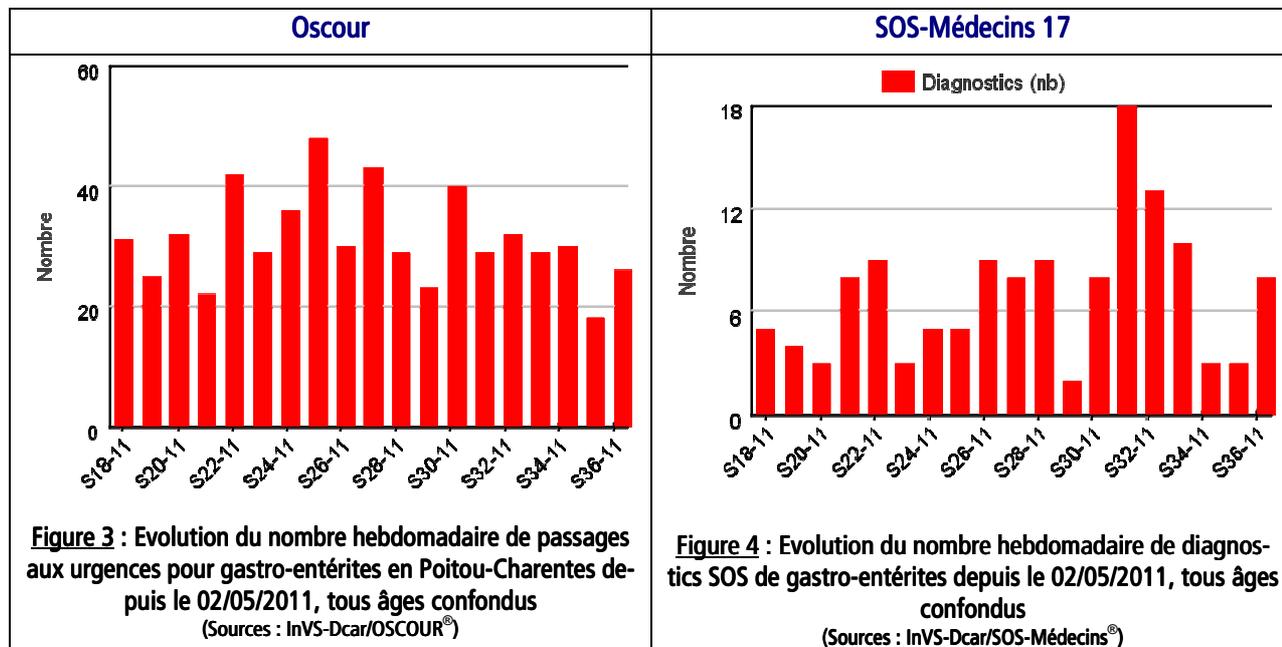
## Surveillance spécifique

Dans ce bulletin, les données présentées concernent :

- les maladies infectieuses : les gastro-entérites aiguës ;
- les effets de l'environnement sur la santé : les intoxications au monoxyde de carbone (CO), les intoxications par ingestion de champignons.

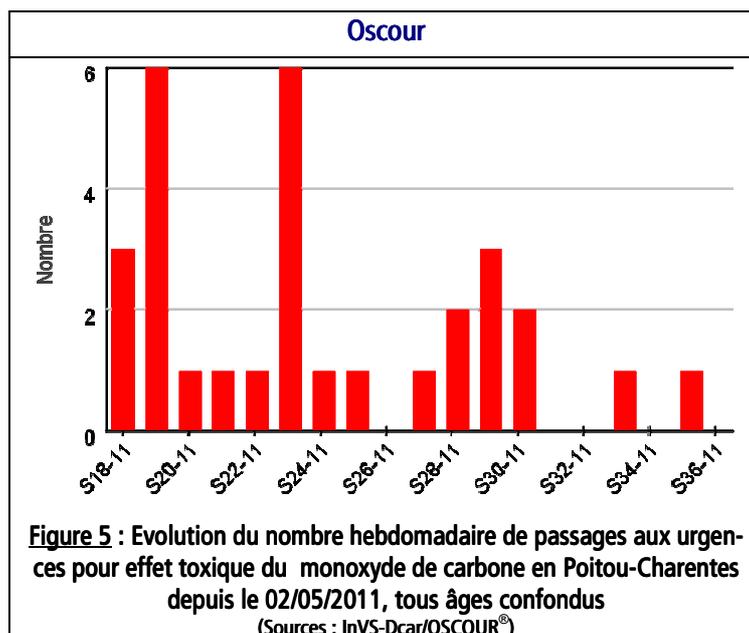
## Maladies infectieuses

### Gastro-entérites aiguës



## Effets de l'environnement sur la santé

### Intoxications au monoxyde de carbone

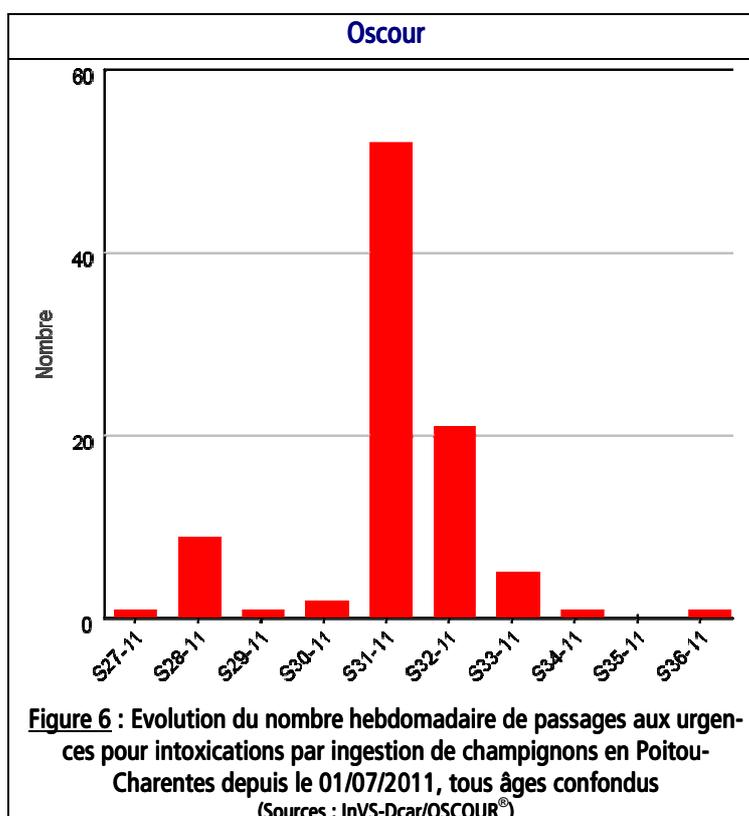


L'Institut de veille sanitaire (InVS) réalise une surveillance des cas d'intoxication par ingestion de champignons en France. Cette surveillance est principalement basée sur les cas d'intoxication signalés aux Centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV). Elle comporte également le suivi des passages aux urgences enregistrés par le réseau de surveillance Oscour®.

En raison de conditions favorables à la pousse de champignons dès le début de l'été 2011, la surveillance a été déclenchée plus précocement. Les données concernant la région Poitou-Charentes sont présentées ci-dessous.

**Tableau 1 : Répartition départementale des cas d'intoxication par ingestion de champignons signalés au CAPTV entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 11 sept 2011 – région Poitou-Charentes**  
(Sources : Cap-Tv/InVS)

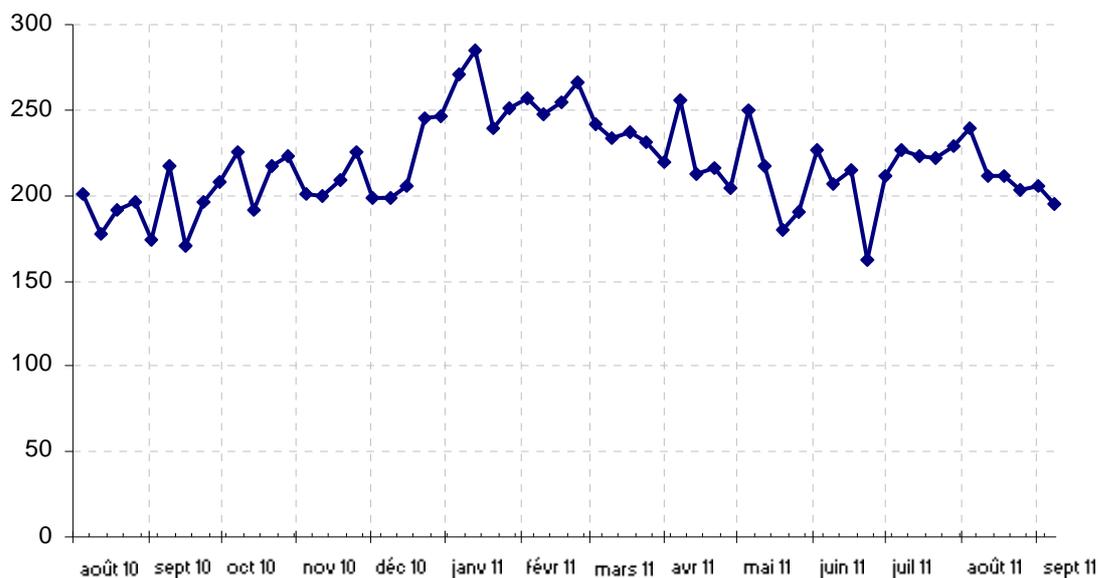
	Nombre de cas (du 1 <sup>er</sup> juillet au 11 sept. 2011)	Nombre de nouveaux cas pendant la semaine écoulée (du 05 au 11 sept. 2011)
Charente (16)	36	0
Charente-Maritime (17)	7	0
Deux-Sèvres (79)	14	+6
Vienne (86)	11	0
<b>Région</b>	<b>68</b>	<b>+6</b>



Depuis 2004, l'InVS assure la surveillance de la mortalité par le biais de données remontées quotidiennement de façon automatisée.

Les données présentées dans ce bulletin proviennent des informations transmises quotidiennement à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) par les services de l'Etat-civil des communes informatisées.

Ce dispositif qui couvre actuellement 96 communes informatisées soit 40% de la population de la région, permet à l'InVS d'assurer une surveillance de la mortalité en temps quasi réel.



**Figure 7 : Evolution du nombre hebdomadaire de décès enregistrés dans les communes informatisées du Poitou-Charentes depuis août 2010\***

(Sources : Insee/InVS-Dcar)

\* Ce graphique est à interpréter avec précaution ; les données des dernières semaines n'étant pas consolidées

• **Organisation de la surveillance coordonnées des Urgences (Oscour®)**

Treize services d'urgences du Poitou-Charentes ont adhéré au réseau Oscour®. Les Centres hospitaliers d'Angoulême et de Jonzac y ont adhéré depuis juillet 2008, les autres services à compter du début 2010 (cf. tableau 2).

**Tableau 2 : Etablissements du Poitou-Charentes participant au réseau Oscour®**

Département	Etablissement	Date de début de transmission des données
Charente (16)	CH d'Angoulême	23/07/2008
	CH de Ruffec	22/01/2010
	CH de Barbezieux	02/03/2010
	CH de Confolens*	10/08/2010
	CH de Cognac	21/10/2010
Charente-Maritime (17)	CH de Jonzac	02/07/2008
	CH de la Rochelle	21/01/2010
	CH de Saintes	05/02/2010
Deux-Sèvres (79)	CH Nord-Deux-Sèvres	10/08/2010
Vienne (86)	CHU de Poitiers	21/01/2010
	CH de Loudun	22/03/2010
	CH de Montmorillon	19/06/2010
	CH de Châtelleraut	07/03/2011

\* : Etablissements non inclus dans les graphiques en raison de problèmes de transmission des données.

• **SOS-Médecins 17**

Depuis le 28 août 2010, les données d'activité de SOS-Médecins 17 parviennent quotidiennement à l'InVS.

| Liens utiles |

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- le dossier thématique sur le site de l'InVS se rapportant à la surveillance à partir des intervenants de l'urgence : <http://www.invs.sante.fr/fr/Dossiers-thematiques/Veille-et-alerte/Surveillance-syndromique-SurSaUD-R>

- les Points épidémiologiques hebdomadaires précédents produits par la Cire : [http://www.invs.sante.fr/fr/Actualites/Points-epidemiologiques/\(node\\_id\)/4639/\(aa\\_localisation\)/Poitou-Charentes](http://www.invs.sante.fr/fr/Actualites/Points-epidemiologiques/(node_id)/4639/(aa_localisation)/Poitou-Charentes)

- le site de l'Agence régionale de santé du Poitou-Charentes : <http://ars.poitou-charentes.sante.fr/Internet.poitou-charentes.0.html>

| Remerciements |

Aux équipes des services d'urgences participant au réseau Oscour®, aux médecins de l'association SOS-Médecins 17 ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé participant à la surveillance.

Si vous souhaitez être destinataire du Point Epidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par email : [ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr) ou par téléphone au 05 49 44 83 18.

**Directeur de la publication :** Dr Françoise Weber, Directrice générale de l'InVS

**Diffusion :** Cire Limousin Poitou-Charentes, ARS Poitou-Charentes,  
4 rue Micheline Ostermeyer, 86021 Poitiers cedex

Tél. : 05 49 44 83 18 - Fax : 05 49 42 31 54 – Email : [ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr)  
<http://www.invs.sante.fr>

**Nos partenaires**



- Les centres hospitaliers : Angoulême, Barbezieux, Châtelleraut, Cognac, Confolens, Jonzac, Loudun, La Rochelle, Montmorillon, Nord-Deux-Sèvres, Poitiers, Ruffec, Saintes.
- L'association SOS-Médecins 17
- L'ARS du Poitou-Charentes